

Titre Professionnel

Chargé d'Accueil Touristique et de Loisirs

PRESENTATION DE LA CERTIFICATION

Le Chargé d'Accueil Touristique et de Loisirs accueille, informe et oriente les visiteurs dans les structures touristiques et de loisirs. Il analyse les besoins des publics, valorise l'offre et le territoire, conseille et vend des prestations touristiques. Il contribue à l'animation de loisirs, participe à la promotion des activités et assure une relation client de qualité, y compris auprès d'une clientèle étrangère.

Lieux d'exercices : Offices de tourisme, Sites culturels et patrimoniaux, Parcs de loisirs, bases de loisirs, Campings, villages vacances, Structures événementielles.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences techniques et comportementales nécessaires pour assurer les fonctions de Chargé d'Accueil Touristiques et de Loisirs, en maîtrisant les outils bureautiques, les techniques de communication et de commercialisation.

- **Débouchés métiers :** Chargé(e) d'accueil touristique, Agent d'accueil et d'information, Conseiller(ère) en séjour junior, Agent de loisirs
- **Suite de parcours possible :** BTS Tourisme, TP Conseiller en voyages, TP Responsable d'établissement touristique, TP Responsable de développement touristique territorial
- **Equivalences/Passerelles :** il n'existe ni équivalence ni passerelle

Prérequis

Conditions d'âge	Non
Diplômes obligatoires	aucun
Conditions spécifiques	Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul simple), aisance relationnelle et goût du contact avec le public, niveau A2 en anglais conseillé
Casier judiciaire	Non concerné

Certificateur : Ministère du Travail – Date d'enregistrement : 23/03/2023

MODALITÉS D'ORGANISATION

Informations collectives :		Dates de prochaines sessions :
Date : nous contacter	Heure : nous contacter	Saint-Maximin : du 11/05/2026 au 27/10/2026

| Prise de rendez-vous individuel : sous 8 jours

| Durée totale : 684h00

| Rythme : 30h/semaine

| Formation en milieu professionnel : 140h00

| Entrées/Sorties permanentes ☐

Intervenants, Matériels et Equipements

Equipe pédagogique :

Formateurs diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine.

Plateau pédagogique :

- Salles informatiques
- Imprimantes / scanner mises à disposition des apprenants
- Casques audio Vidéoprojecteurs avec écrans de projection
- Centre ressources
- Plateforme de RAN en ligne

Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel ☒
- PAE Pratique d'Application en Entreprise ☒
- FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone ☒
- FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone ☒
- Session de regroupement à distance ☒

Modalités d'évaluation / examens

Entretien ☒ Tests ☒ Mise en situation ☒ Contrôle continu ☐

Taux de réussite aux validations en 2025 : NC

Note de satisfaction apprenants en 2025 : NC

Taux de retour à l'emploi en 2025 : NC

Nombre d'apprenants 2025 : NC

Lieu de formation

Brignoles/St Maximin

04 98 05 26 46 – provenceverte@acpm.eu

Contacts / Adresses / Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

| Délais d'inscription : 3 semaines

i : Adaptation pédagogique possible

| Recrutement :

- Test des connaissances générales ☒
- Test des connaissances techniques ☒
- Mise en situation ☐
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs ☒

| Documents à fournir : Nous consulter ou lister les documents administratifs.

IMPORTANT Cette certification professionnelle est composée de 3 certificats de compétences (CCP) qui correspondent aux activités liées à la fonction ainsi que d'1 bloc de compétences transversales.

Le titre professionnel Chargé(e) d'Accueil Touristique et de Loisirs est accessible soit par la validation de l'ensemble des blocs de compétences qui le composent, soit à l'issue d'un parcours de formation. Sa délivrance est réalisée conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur relative aux titres professionnels du ministère chargé de l'Emploi et par l'arrêté portant création du titre.

Titre Professionnel Chargé(e) d'Accueil Touristique et de Loisirs – Format hybride (4 jours présentiel / 1 jour distanciel)

CCP 1 – Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique	210 heures	
Accompagner la clientèle lors d'une réservation ou d'un achat en ligne Accueillir, informer et orienter les visiteurs en français et en anglais Organiser les données touristiques et diffuser l'information sur différents supports Application pratique CCP1		
CCP 2 – Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs	133 heures	
Conseiller et vendre des prestations touristiques et de loisirs Vendre des produits et services additionnels Assurer un service de location lié à une prestation de loisirs Application pratique CCP2		
CCP 3 – Contribuer à la mise en œuvre d'événements festifs et culturels	161 heures	
Participer à la promotion d'événements festifs et culturels Contribuer à l'organisation et à la logistique d'événements Contribuer à l'accueil et à l'animation lors d'événements Application pratique CCP3		
Bloc de compétences transversal	35 heures	
Préparation à l'examen et validation des acquis Accompagnement au projet professionnel et l'accès à l'emploi		
Période en Entreprise	140 heures	
Total	684 heures	5000.00€

EXAMEN TITRE PROFESSIONNEL		
Mise en situation professionnelle (épreuve pratique) : 45mn Entretien technique : 45 minutes Questionnement à partir de productions : 30mn Entretien final : 15mn		
Total	2 heures 15	inclus

Coût total 5000.00€

Note : Cette formation peut être prise en charge par France-Travail | Région, sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage ☐

Financement CPF ☒

